



Enquête Sortants du chômage

Pays de la Loire

Situation au 30/09/2010

Document trimestriel



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

EN SYNTHÈSE

Sur la région des Pays de la Loire, alors que **la statistique administrative affiche un poids des reprises d'emploi de 23,8%** par rapport à l'ensemble des sorties, **l'enquête « sortants du chômage »** donne une vision plus réaliste de la nature des sorties avec **une part réelle des reprises d'emploi de 49,0%**.

Ainsi, l'enquête met en exergue le constat suivant : 93% des sorties enregistrées comme reprises d'emploi le sont effectivement. A contrario, **pour les trois autres principaux motifs de sortie que sont les absences au contrôle, radiations administratives et autres, le poids de reprises réelles d'emploi est conséquent.**

En effet, 53% des sorties suite à une absence au contrôle correspondent en réalité à des personnes ayant retrouvé un poste. 32% des radiations administratives et 37% des motifs de sortie « autre » cachent une reprise d'emploi.

Au niveau national, cette part est plus faible (44,9%). Ce résultat est imputable aux trois principaux motifs de sortie, qui intègrent en réalité des reprises d'emploi (absence au contrôle : 44%, radiation administrative : 29% et autre : 35%).

Comparaison des motifs de sortie de la statistique administrative et de l'enquête sortants

STATISTIQUE ADMINISTRATIVE	Nombre	%	ENQUETE SORTANTS	Nombre	%
Reprise d'emploi	26 781	23.8	Reprise d'emploi	55 104	49.0
Radiation administrative	7 443	6.6	Radiation Administrative	1 339	1.2
Autre	13 114	11.7	Formation	12 902	11.5
Absence au contrôle	43 161	38.4	Arrêt de recherche d'emploi temporaire	9 362	8.3
Sortie autre (hors champ enquête sortants) *	21 894	19.5	Non renouvellement motivé de la demande	3 436	3.1
			Non renouvellement accidentel de la demande	6 581	5.9
			Fin d'activité	1 776	1.6
			Autre motif de sortie	4 079	3.6
			Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	17 815	15.9
Total	112 393	100.0	Total	112 393	100.0

* Maladie, maternité, entrée en formation, retraite, dispense de recherche d'emploi, changement d'agence Pôle emploi...

L'enquête trimestrielle auprès des sortants de Pôle emploi, mise en place au second trimestre 2001 par Pôle emploi et la Dares a **pour objectif d'estimer précisément l'importance des reprises d'emploi et des motifs réels de sortie ainsi que d'apporter des informations sur la nature des emplois retrouvés.**

La statistique administrative, sur laquelle s'appuie le suivi conjoncturel des demandeurs d'emploi, ne comptabilise que les reprises d'emploi explicitement déclarées par les demandeurs et sous-estime les flux réels de sortie pour ce motif. Cette sous-estimation tient principalement à l'importance du nombre de demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi en raison de la non actualisation de leur situation mensuelle.

Au total, en tenant compte également des déclarations imprécises, **plus de la moitié des sorties enregistrées au plan administratif sont sans motif identifié, alors qu'elles correspondent fréquemment à des retours vers l'emploi.** C'est donc auprès de ces demandeurs dont on ne connaît pas le motif exact de sortie qu'est menée l'enquête « sortants ». **Cette dernière porte sur 3 300 répondants pour les Pays de la Loire.**

Afin de supprimer les effets saisonniers, l'enquête réalisée porte sur les demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) sortis des listes de Pôle emploi au cours du dernier mois des 4 trimestres écoulés, en l'occurrence de décembre 2009 à septembre 2010.

Les résultats des enquêtes trimestrielles auprès des sortants de Pôle emploi sont comparés aux sorties enregistrées dans la statistique du marché du travail.

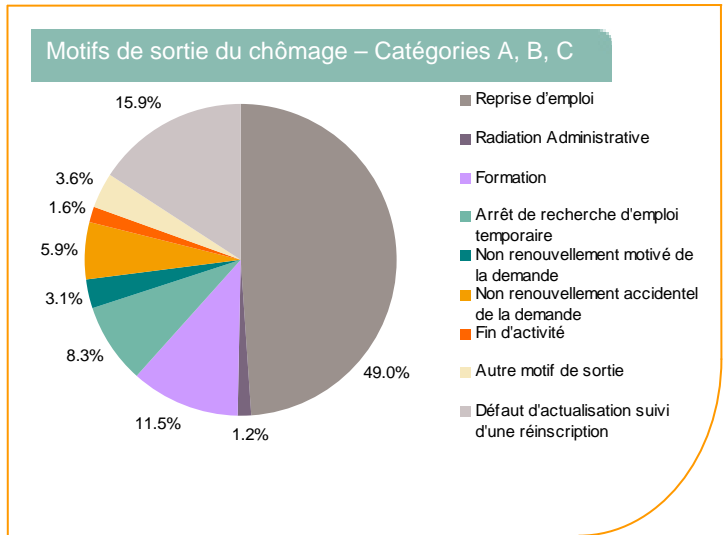
LES DIFFERENTS MOTIFS DE SORTIE

En Pays de la Loire, les reprises d'emploi effectives représentent 49,0% de l'ensemble des sorties en septembre 2010, soit 55 100 demandeurs d'emploi.

L'année précédente, ces reprises d'emploi représentaient 47,6% des sorties de listes de Pôle emploi.

Parmi les autres motifs, deux affichent des poids supérieurs à 10% : 15,9% des demandeurs d'emploi sortis des listes sont réinscrits suite à un défaut d'actualisation et 11,5% ont commencé une formation. Viennent ensuite, les arrêts temporaires de recherche d'emploi (8,3%) et les non renouvellements de demande (volontaires ou non : 8,9%).

Au total, si l'on exclut les sorties pour défaut d'actualisation suivi d'une réinscription car elles ne constituent pas une sortie effective, les reprises d'emploi représentent 58,3% des sorties.

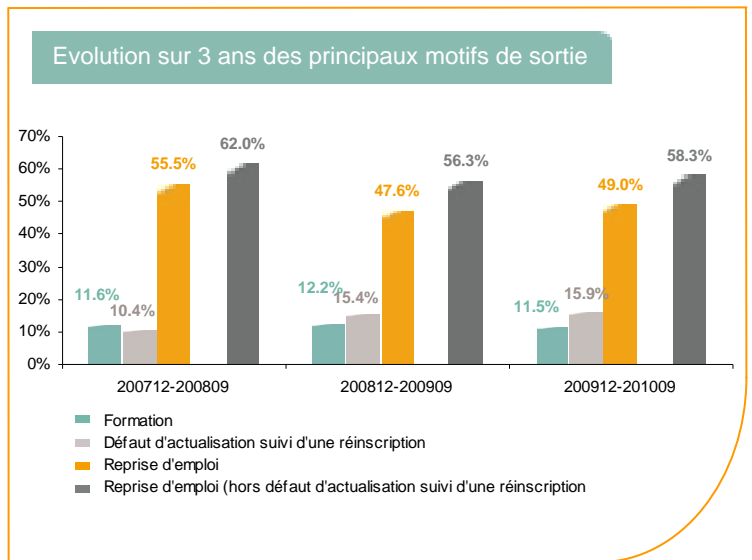


Sur les trois dernières années, la répartition des motifs de sortie s'est modifiée sensiblement. Parmi les principaux motifs de sortie, seule la radiation des listes de Pôle emploi pour formation est restée stable entre les quatre derniers trimestres de septembre 2008 et ceux de septembre 2010.

En revanche, la part des reprises d'emploi a diminué fortement passant de 55,5% entre décembre 2007 et septembre 2008 à 49,0% entre décembre 2009 et septembre 2010.

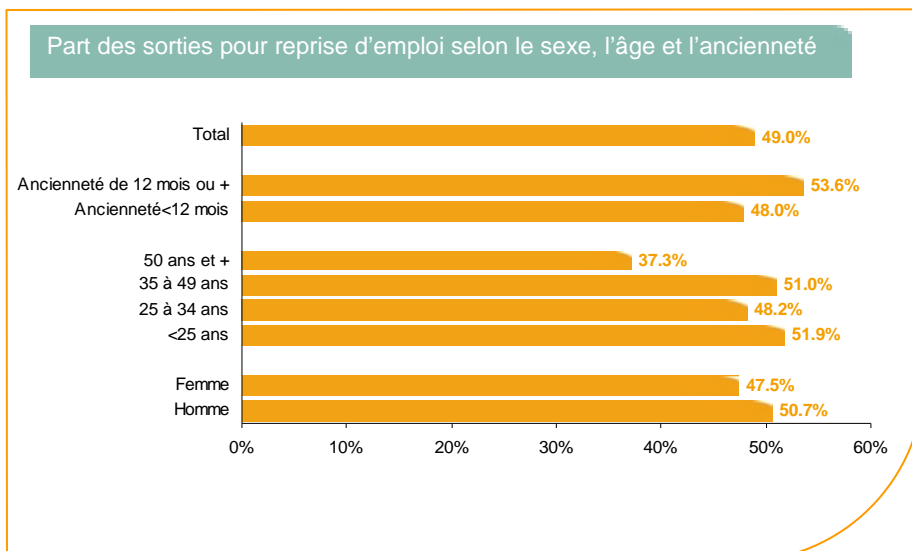
La part des défauts d'actualisation suivi d'une réinscription a progressé de près de 6 points sur les 3 années écoulées.

Enfin, si les défauts d'actualisation suivis d'une réinscription sont exclus, la part des reprises d'emploi passe de 62,0% sur les quatre derniers trimestres de septembre 2008 à 58,3% sur ceux de septembre 2010.



LES CARACTERISTIQUES DE LA REPRISE D'EMPLOI

QUEL PROFIL DE DEMANDEUR D'EMPLOI ?



La part des reprises d'emploi dans les sorties varie selon la typologie des demandeurs d'emploi.

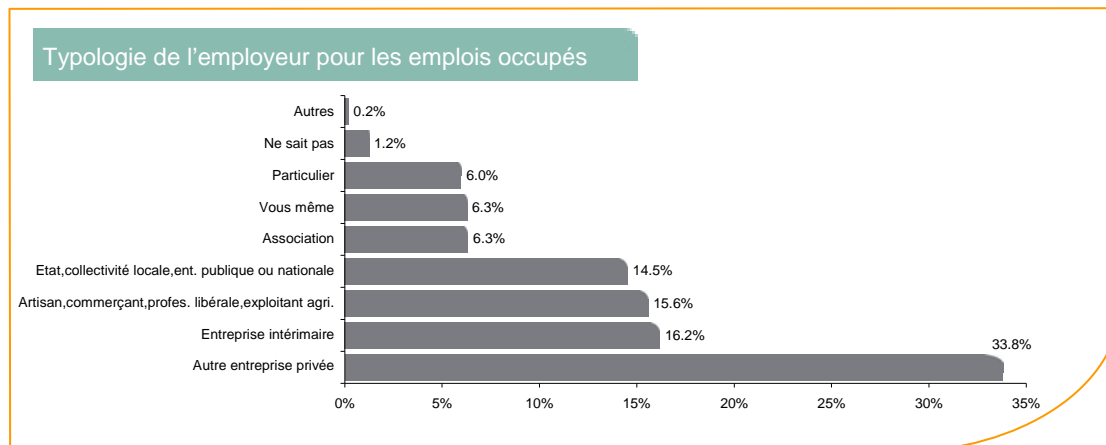
Proportionnellement, les hommes sont légèrement plus nombreux que leurs homologues féminins à avoir repris un emploi.

Concernant la structure par tranche d'âge, la part des sorties pour reprise d'emploi chez les personnes de moins de 50 ans est légèrement supérieure à la moyenne, hormis pour les 25 - 34 ans. Pour les moins de 25 ans, cette part atteint 51,9%.

En fait, la particularité de la répartition par tranche d'âge provient des **50 ans et plus pour qui les reprises d'emploi ne représentent que 37,3% des sorties de listes Pôle emploi.**

Enfin, **le chômage de longue durée a également un impact non négligeable sur la part des reprises d'emploi.** Alors que pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an, la sortie du chômage se traduit par un emploi retrouvé dans 48,0% des cas, ce taux grimpe à 53,6% lorsqu'il s'agit de demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an).

QUEL TYPE D'EMPLOYEUR ?



Parmi les 55 100 demandeurs d'emploi ayant repris un emploi entre décembre 2009 et septembre 2010, **34% ont trouvé un poste dans une entreprise privée** (autre que l'intérim, les artisans, commerçants, professions libérales, exploitants agricoles ou association).

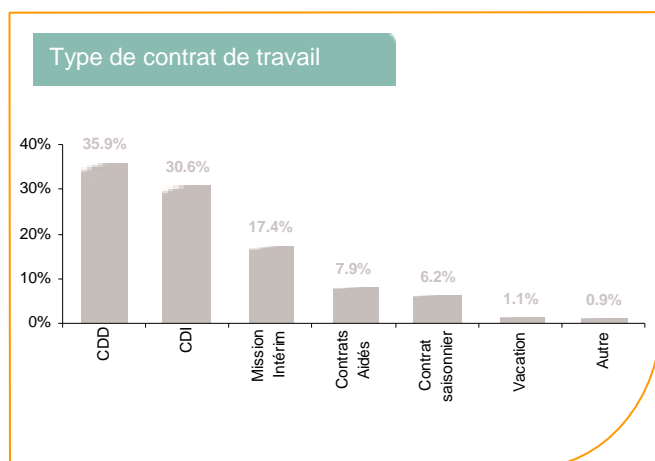
Les entreprises intérimaires sont les deuxièmes plus gros employeurs pour les personnes ayant repris un emploi entre décembre 2009 et septembre 2010 (16,2%).

Les artisans, commerçants, professions libérales et exploitants agricoles représentent 15,6% des emplois occupés. L'Etat, les collectivités locales et les entreprises publiques ou nationales suivent avec 14,5% des reprises d'emploi.

Notons également que 6,3% des 55 100 demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi sont leur propre employeur.

Les femmes sont surreprésentées parmi les recrutements effectués par l'état, les collectivités locales, les entreprises publiques ou nationales, ainsi que par les associations et les particuliers.

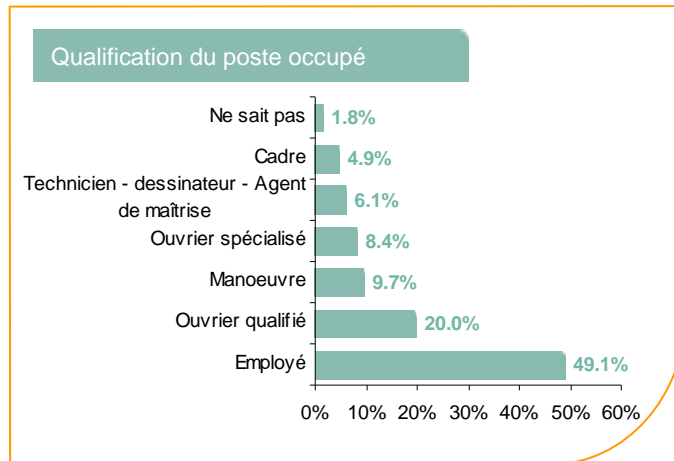
POUR QUEL CONTRAT ET QUELLE QUALIFICATION ?



Près de 4 personnes sur 10 (35,9%) déclarent avoir repris un emploi en CDD. 24,7% des reprises d'emploi concernent des contrats saisonniers, intérimaires ou vacataires. Enfin, **3 personnes sur 10 déclarent travailler à durée indéterminée.**

Il existe de fortes disparités selon le sexe. En effet, **proportionnellement, les femmes sont plus nombreuses à trouver un poste en CDD (41% contre 31% pour les hommes) ou CDI (33% contre 28% pour les hommes).**

Inversement, **les emplois occupés par des missions intérimaires sont majoritairement masculins (27% contre 8% pour les femmes).**



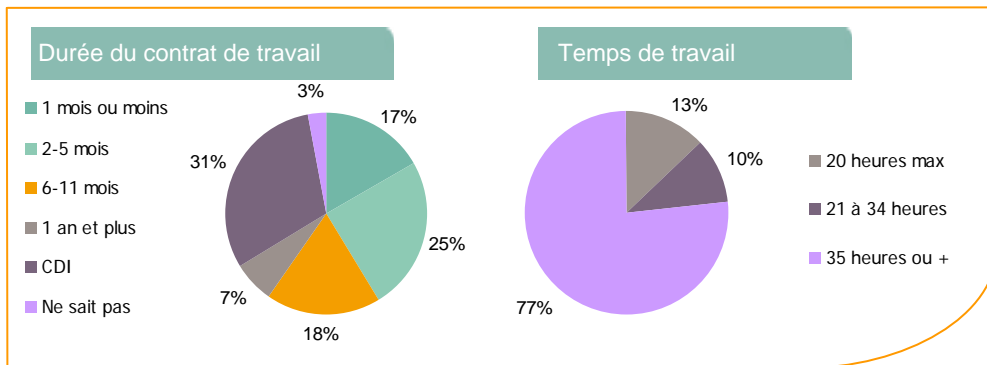
Un emploi retrouvé sur deux concerne la catégorie socioprofessionnelle d'employé. Les ouvriers, qualifiés ou non, ainsi que les manœuvres concentrent 38% des emplois occupés tandis que les cadres, techniciens et agents de maîtrise représentent 11% des postes.

A l'image du type de contrat de travail, la répartition de la qualification des postes retrouvés est variable en fonction du sexe. **Les employés sont essentiellement des femmes (69% contre 29% des hommes).** A contrario, **57% des ouvriers et manœuvres sont masculins** (contre 19% pour les femmes).

AVEC QUELLE DUREE DE CONTRAT ET QUEL TEMPS DE TRAVAIL ?

Les postes retrouvés sont majoritairement des emplois durables (6 mois ou plus), soit 56%. Parmi ces 28 600 emplois durables, plus de la moitié sont des CDI (55%).

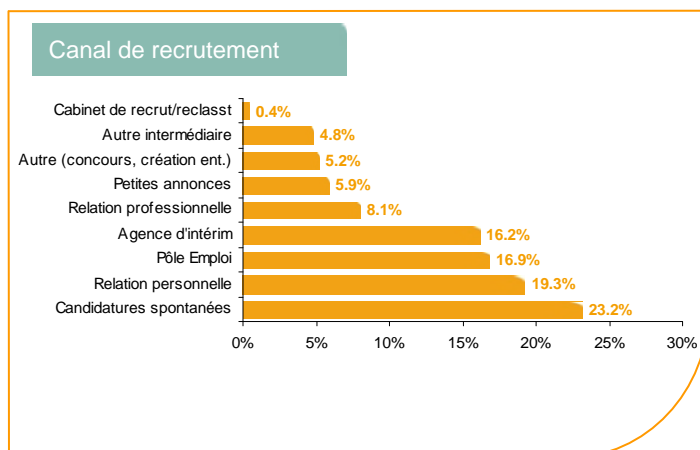
Plus de 4 emplois sur 10 (41%) ont une durée de moins de 6 mois, soit 21 400 postes. 40% d'entre eux sont des emplois très précaires (maximum un mois).



En lien avec la typologie des postes, la durée des contrats de travail par sexe est fluctuante. **Les emplois durables sont plus nombreux chez les femmes** (33% des femmes sont en CDI). A l'inverse, les emplois de moins de 6 mois sont plus souvent occupés par des hommes : 21% des hommes ont trouvé un poste de moins d'un mois, alors que les femmes sont 13% dans ce cas. **Le lien entre la durée et le type du contrat est flagrant dans cet exemple puisque les hommes sont beaucoup plus nombreux à exercer une activité intérimaire.**

Concernant le temps de travail, **¼ des postes occupés sont à 35 heures ou plus par semaine.** Sans surprise, **les emplois à temps partiels sont essentiellement pourvus par des femmes** (35% contre 12% pour les hommes).

PAR QUEL CANAL DE RECRUTEMENT ?



L'enquête permet d'avoir une visibilité sur les différents canaux de recrutement pour les reprises d'emploi. En l'occurrence, **les candidatures spontanées sont en tête de liste pour l'obtention d'un poste avec 23,2% des recrutements en Pays de la Loire.**

Les relations personnelles apparaissent en seconde position avec 19,3% des reprises d'emploi, puis Pôle emploi (16,9%) et les agences d'intérim (16,2%).

Cependant, cette répartition varie fortement selon le type de contrat de travail. **L'obtention d'un contrat aidé est liée dans 40% des cas à Pôle emploi.** Pour les CDD, contrats saisonniers et vacances, l'accès se fait en majorité par les candidatures spontanées (32%). Les CDI, quant à eux, se répartissent principalement entre Pôle emploi, candidature spontanée ou relation personnelle.

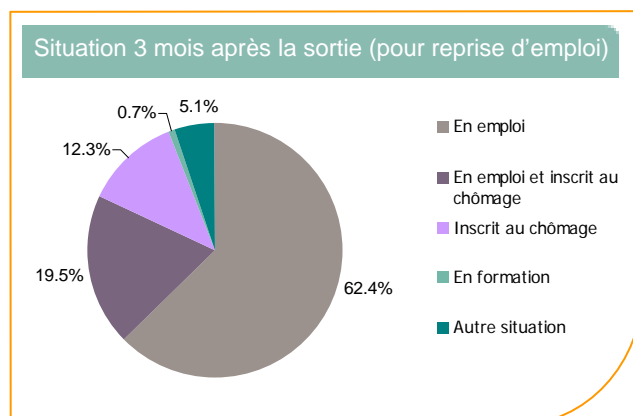
TROIS MOIS APRES LA SORTIE (POUR REPRISE D'EMPLOI)

Trois mois après leur sortie des listes de Pôle emploi suite à une reprise d'emploi, plus de 8 personnes sur 10 sont toujours en poste (82,0%). Cependant, sur ces 45 200 personnes, 10 800 sont inscrites au chômage en parallèle, soit 24%.

Les Pays de la Loire affichent un poids des personnes toujours en poste trois mois après leur sortie comparable au niveau national (82,2%).

Pour les personnes qui sont exclusivement en emploi (sans chômage en parallèle), la région enregistre un poids de 62,4% contre 60,5% pour la France métropolitaine.

Enfin, **12,3% des personnes ayant déclaré avoir repris un emploi n'ont plus de poste trois mois après et sont de nouveau inscrites au chômage en Pays de la Loire.**



www.pole-emploi.fr

Le service Statistiques, Etudes et Evaluation est à votre disposition pour tout complément d'information

Contact : herve.bonnet@pole-emploi.fr

Directeur de publication :
Gwenaëli PROUTEAU

Directeur de la rédaction :
Hervé BONNET

Conception et réalisation :
Service Statistiques, Etudes et
Evaluation – Linda LAUNAY